

TAUSSAT-les-BAINS

Association Taussat-Village - WWW.taussat-village.com

VIDE-GRENIER

Port de Fontaine Vieille

Dimanche 14 avril

2019

De 9h à 19h

Emplacements extérieurs

Buvette et restauration



Vide-greniers du 14 avril 2019

Ce vide-greniers du **Dimanche 14 avril** est organisé par l'association Taussat-Village, association qui œuvre pour la sauvegarde et la préservation du village de Taussat. Il se tiendra en extérieur, près du Port de Fontaine Vieille

Le dossier d'autorisation préalable transmis à la mairie a été agréé.

Inscription et emplacement

Vous avez la possibilité de vous inscrire par mail. Pour toute information tél. 06 22 04 81 70

Sur place, le 14 avril,

Un placier vous accueillera dès 6h 00. Il reste maître des attributions de surface et vous indiquera le ou les emplacements que vous avez réservé à l'inscription. Le montant doit être réglé au moment de la réservation – les chèques sont remis à l'encaissement le 1^{er} jour ouvrable qui suit la manifestation – Le prix dépend du nombre des emplacements réservés cf. la fiche d'inscription jointe au dossier.

Prévoyez tables et parapluies éventuels

Les pièces relatives aux informations figurant sur l'attestation d'inscription obligatoire devront être produites à l'inscription et au plus tard, 10 jours avant la journée du 14 avril.

Tout dossier incomplet sera mis sur une liste d'attente

L'emplacement du vide-greniers est sécurisé, aussi le stationnement des véhicules n'est autorisé que le temps du déballage de vos marchandises et équipements de stands. Un parking est prévu à proximité. Quelques places permettent le stationnement contre l'emplacement, le nombre de ces emplacements étant limité, l'attribution se fera dans l'ordre des inscriptions –le signaler à la réservation sur la fiche d'inscription.

Cette journée de vide-greniers est annoncée selon un plan média (Brocabrac, vide-grenier33, Info-brocantes, presse locale Sud-Ouest et la Dépêche, infoBassin, facebook, Taussat-village.com, affiches et flyers)

Vous aurez la possibilité de vous restaurer sur place. Vous trouverez aussi boissons chaudes et boissons froides à votre convenance.

Nous vous souhaitons une très belle journée !

**Le nombre d'emplacement étant limité, merci de retourner votre inscription avant le 30 mars à
Emilienne Falzi 1, allée Marie Thérèse 33138 – Taussat mail : taussat.village@gmail.com**

Organisateur : Association **TAUSSAT-VILLAGE**

Adresse : **www.taussat-village.com**

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Personne physique

se déroulant le _____ à Ville : _____

Je soussigné(e),

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le _____ à Département : _____ Ville : _____

Adresse : _____

CP _____ Ville _____

Tél. _____ Email : _____

Titulaire de la pièce d'identité N° _____

Délivrée le _____ par _____

N° immatriculation de mon véhicule : _____

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à _____ le _____

Signature

Ci-joint règlement de _____ € pour l'emplacement pour une longueur de _____ mts

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

Organisateur : Association **TAUSSAT-VILLAGE**

Adresse : **www.taussat-village.com**

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Personne morale

se déroulant le _____ à Ville : _____

Je soussigné(e),

Nom : _____ Prénom : _____

Représentant la Société/Association/, (Raison sociale) : _____

N° de registre du commerce/des métiers : _____ de _____

dont le siège est au (adresse): _____

ayant la fonction de : _____ dans la personne morale.

Adresse du représentant : _____

CP _____ Ville _____

Tél. _____ Email : _____

Titulaire de la pièce d'identité N° _____

Délivrée le _____ par _____

N° immatriculation de mon véhicule : _____

Déclare sur l'honneur :

- Etre soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce.
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)

Fait à _____ le _____

Signature

Ci-joint règlement de _____ € pour l'emplacement pour une longueur de _____ mts

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

Taussat-les-Bains

33

Dimanche 14 avril 2019

Port de Fontaine Vieille

De 9h à 19h pour le public

Demande de réservation pour un emplacement

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....ville.....

Téléphone.....

Adresse mail.....

Choisissez le nombre d'emplacements (limité à 3)
et cochez la case correspondante
(un emplacement = 2,50m)

Nombre d'emplacements	1 x 2,50m	2 x 2,50m	3 x 2,50m
Tarif pour la journée	6€ ☐	10€ ☐	15€ ☐

(Ne cochez qu'une case)

Joindre obligatoirement l'attestation d'inscription dûment remplie

A retourner avant le 30 mars 2019
à E. FALZI 1, allée Marie-Thérèse 33138 Taussat
Chèque libellé à l'ordre de Taussat-Village
Renseignements au 06 22 04 81 70
taussat.village@gmail.com

Fait à.....le.....

Signature.....